

FORMATION BS/BE

HABILITATION BS/BE MANŒUVRE



Durée totale de la formation : 14h

Objectifs de la formation

Énoncer les risques d'accidents lors d'activité sur/au voisinage de l'énergie électrique, transposer les règles exposées dans le cadre de son activité, mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques et appareillages électroniques, adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique, s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

Prérequis

Être titulaire de l'habilitation H0/B0.

Public

Personnel non électricien dont les missions l'amène à accéder à des zones ou emplacements à risqué spécifique (peintre, maçon, ménage, sécurité,...).

EFFECTIF

1 participant

minimum

12 participants

maximum



Évaluation

La validation de l'action de formation se fera via une évaluation continue et est sanctionnée par une évaluation certificative.

À l'issue de laquelle chaque candidat ayant validé ladite évaluation se verra éditer une attestation de formation BS-BE Manoeuvre.



N° 01 73 21 77 30

www.si-groupe.com

FOR-091-2124-10-01-20250865215

SI GROUPE
S'former, pour mieux Protéger !

GROUPE
VALTO

Modalités d'animation

- Apports de connaissances.
- Échanges interactifs avec les stagiaires.
- Mises en situation pédagogiques.
- Etude de cas pratiques.

Méthodes et moyens pédagogiques

Les formations sont délivrées par des formateurs habilités avec application de trois méthodes : démonstrative, applicative et heuristique (ex : phase de découverte par un brainstorming).

Des exercices de mise en pratique des connaissances seront réalisés au cours de la formation avec mises en situation réelles et exercices.

CETTE FORMATION EST DISPONIBLE DANS LES AGENCES SUIVANTES :

- **En Île-de-France** : Paris 14e arrondissement, Evry en Essonne.
- **En Bretagne** : Rennes.
- **Dans le Grand-Est** : Mulhouse et Strasbourg.

Accessibilité handicap : la formation est adaptable selon les besoins spécifiques du stagiaire. Contactez notre référent handicap pour un accompagnement adapté.

N° 01 73 21 77 30

www.si-groupe.com

FOR-091-2124-10-01-20250865215

SI GROUPE
Se former, pour mieux Protéger !

GROUPE
VALTO

Contenu de la formation

01

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉLECTRICITÉ

- Différence de potentiel.
- Intensité.
- Résistance.
- La loi d'Ohm.
- Les effets du courant électrique.

02

SENSIBILISATION AUX RISQUES ÉLECTRIQUES

- Les obligations et responsabilités des différents acteurs.
- Statistiques sur les accidents d'origine électrique.
- Les différents risques d'origine électrique.

03

LA PRÉVENTION DES RISQUES ÉLECTRIQUES

- Le contexte réglementaire.
- Les moyens de protection contre les contacts directs.
- Les moyens de protection contre les contacts indirects.
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.

04

LES NORMES

- Définitions, prescriptions au personnel.
- Obligation de formation.
- Prescriptions particulières applicables aux entreprises extérieures.
- Définitions NF C 18 510.

05

OPÉRATIONS DANS L'ENVIRONNEMENT

- Les différentes zones d'environnements.
- Travaux au voisinage de canalisation isolées.

06

ÉVALUATION ET ANALYSE DES RISQUES ÉLECTRIQUES

- Éléments à prendre en compte.
- Principe d'action.
- Application pratique.

07

PRINCIPE ET EXEMPLE DE VERROUILLAGE

- Manoeuvres et condamnations pour travaux non électriques.

08

INTERVENTIONS ET TRAVAUX ÉLECTRIQUES AUTORISÉS POUR LES HABILITATIONS BS

- Limite des travaux non électriques en HT, Définition des opérations dites « non-électriques ».
- Les zones de travail en champ libre et à l'intérieur d'un local sur un chantier électrique.
- Définition des savoir-faire associés aux niveaux d'habilitation.
- Les nouveaux indices en habilitation électrique et les tâches associées (BE, BS), Interventions et travaux sur les installations et équipements électriques (limités aux BE & BS).

09

OUTILLAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF À MAIN

Mesures de protection, Emplacements exposés, La TBTS, La TBTP, La séparation des circuits, Enceinte conductrice exigüe, Matériel de sécurité spécifique aux dangers électriques, Principe de consignation pour travaux non-électriques et interventions dans le cadre du BS, Incendie dans les installations électriques.

**N° 01 73 21 77 30**